

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL 2020/2026

Commune de Prosnes

SEANCE DU 26 FEVRIER 2021

Date de la convocation : 22 février 2021

Date d'affichage : 04 mars 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-six février à vingt heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Francis MUNIER, Maire.

Présents : AUBERT Rémy, DESPIC Cédric, DROUET Françoise, FLEURY Jean-Marie, GABRELLE Ludovic, KESENNE Baptiste, MOUGNEAU Lionel, MUNIER Francis, NOURISSIER Fabrice, PICARD Sabrina

Absente : L'HUILLIER Sylvie

Secrétaires : Messieurs MOUGNEAU Lionel et KESENNE Baptiste

Le compte-rendu de la dernière séance est lu et approuvé à l'unanimité.

La séance est ouverte.

Demande de Monsieur le Maire d'inscrire à l'ordre du jour une nouvelle délibération

- Délibération autorisant Monsieur le Maire à valider les travaux de voirie à réaliser durant la mandature.

Après délibération et vote à mains levées

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
10	0	10	0	0	0

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité des membres présents

2021_04 - Délibération acceptation de l'offre de prêt

Demande d'un prêt auprès de la Caisse d'Epargne Grand Est Europe pour le remboursement du prêt relais.

Vu le Code des Collectivités Territoriales notamment selon l'article L.2337-3

Vu la rencontre entre Monsieur le Maire et Monsieur MALBRANQUE, conseiller aux décideurs locaux de notre trésorerie le 16 février 2021.

Vu la rencontre entre Monsieur le Maire et les trois adjoints, Messieurs AUBERT, FLEURY et DESPIC le 18 février 2021.

Considérant la proposition de la Caisse d'Epargne Grand Est Europe afin de procéder au remboursement du prêt relais.

Monsieur le Maire propose de solliciter auprès de cet organisme bancaire l'octroi d'un prêt d'équipement à taux fixe et échéances constantes d'un montant de 180 000 € réparti de la façon suivante :

Objet : Remboursement du prêt relais

Montant : 180 000 €

Amortissement : par échéances constantes

Périodicité : trimestrielle

Durée : 10 ans

Taux : fixe de 0.60 %

Echéances trimestrielles : 4 639.72 €

Frais de dossier : 200 €

Le débloqué des fonds est prévu le 25 mars 2021 pour une première échéance au 25 juin 2021.

Après délibération et vote à mains levées

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
10	0	10	0	0	0

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer le contrat de prêt et la demande de réalisation des fonds.

Le Conseil Municipal charge Monsieur le Maire et le trésorier municipal d'exécuter la présente demande de prêt.

2021_05 - Délibération pour la mise en vente de la maison de Madame HAUGUEL

Suite au décès de Madame Paulette HAUGUEL le 04 février 2020, la commune a eu en legs toute sa propriété.

L'acte notarié a été signé chez Maître Laurent QUINART le 27 janvier 2021.

Au vu de la conjoncture actuelle, Monsieur le Maire propose de mettre en vente la propriété.

Après délibération et vote à mains levées

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
10	0	9	1	0	0

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à faire toutes les démarches nécessaires pour vendre la propriété de Madame HAUGUEL.

Au vue de l'exposé de Monsieur le Maire concernant les biens immobiliers légués par Madame HAUGUEL

- 7 Membres souhaitent garder le Bar historique de Madame HAUGUEL au sein de la commune.
- 1 Membre souhaite garder la totalité des biens immobiliers.
- 2 Membres souhaitent la mise en vente de la totalité des biens immobiliers.

Une étude sera faite en ce sens.

2021-06 – Travaux de voirie durant le mandat

Suite à la réunion des Maires du Pôle de proximité le 15 février 2021, la visite s'est arrêté sur la rue Nouvelle et une partie de la rue du nouveau quartier.

Le Maire demande à ce que des travaux de rénovation soient exécutés sur ces deux portions de rues qui sont empruntées régulièrement par les riverains et par le service de ramassage des ordures ménagères de la communauté Urbaine du Grand Reims.

Il s'agit également de faire passer le chemin des fossés au tableau vert et d'y inclure les travaux de voirie.

Monsieur le Maire souhaite que ces travaux soient réalisés dans le cadre des travaux de voirie pour la mandature 2020/2026.

Après délibération et vote à mains levées

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
10	0	10	0	0	0

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés autorise Monsieur le Maire à faire cette demande auprès du Grand Reims.

QUESTIONS DIVERSES :

- ✓ Distributeur de baguettes: Monsieur le Maire expose le fait d'avoir arrêté l'approvisionnement du distributeur de baguettes dû à des problèmes récurrents.
- ✓ Photo vue aérienne : Monsieur le Maire montre les différentes photos prises par avion en mai 2020.
Un message sera diffusé sur Illiwap pour les personnes souhaitant acheter des photos.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22h30.

Fait à PROSNES, le jour, mois et an susdits

Le Maire,
Francis MUNIER

